

## Les « marches exploratoires pour la sécurité et liberté des femmes dans l'espace public »

### Faire la ville avec les femmes

#### Objectifs :

- Favoriser la libre circulation des citoyennes et des citoyens dans leur ville et le partage de l'espace public
- Développer la libre expression sur les risques ressentis dans l'espace public (parking, trottoirs, quartiers, café)
- Donner la liberté de circuler et renforcer l'appropriation par les femmes de l'espace public
- Identifier sur le terrain des causes sociales, environnementales, urbanistiques, des violences envers les femmes dans l'espace public
- Changer les stéréotypes et réduire les violences (harcèlement)

### Une méthodologie en 4 étapes

#### 1. Préparation des marches et des « marcheuses » (cartographie sociale)

- ✓ Réunions de sensibilisation des agents de la ville, rencontres avec les associations. Partage des objectifs, analyse du « continuum des violences ».
- ✓ *D'où je viens, où je vis, mes trajets* (dessin ou suivi sur fonds de carte)
- ✓ *Points noirs, incidents, choix des lieux à explorer*
  - Adaptation des questionnaires (simples puis complétés) : questions clefs

- Description **jour, heure, temps**
- Ce qui me fait sentir **bien** ou **mal**
- Savoir **où on est** et **où on va**
- **Voir** et **être vue**, **entendre** et **être entendue**
- **Fréquentation** des hommes et des femmes
- Obtenir du **secours** (commerces, gardiens)
- **Aménagement**, urbanisme (ponts, couloirs, recoins), entretien et **propreté**

- ✓ Répartition des rôles: une « pilote » lit les questions, contrôle le temps, d'autres prennent notes et photos. Les marcheuses ont une « expertise d'usage ».

#### 2. Réalisation des marches

- Délimiter un espace pour une marche de 2h



- Faire plusieurs marches : jour/nuit, différents groupes d'âge
- Prendre des notes et des photos
- Joindre diagnostic et propositions
- Centrer sur les habitantes, puis inviter les institutions

### 3. Débriefing et présentations publiques

- Débriefing « à chaud »: commenter l'expérience en petits groupes, le plus tôt possible après la marche, préparer le compte rendu.
- Présentation du compte-rendu dans le quartier ou conseil de quartier: au moyen de panneaux, photos, document illustré de diagnostic et propositions
- Présentation à la ville : marche avec les techniciens, les élu-es, remise du compte-rendu, forum public, débat sur solutions

### 4. Suivi des réalisations et propositions

Les recommandations portent sur l'humain, l'espace public, les équipements. Leur mise en œuvre est un exercice de citoyenneté : Exemples :

- Signalisation et éclairages améliorés. Décider où mieux éclairer.
- Diminuer le harcèlement verbal contre les jeunes filles autour de cafés
- Mieux inclure les filles dans la « prévention spécialisée »
- Revenir à la mixité (H/F) de l'usage d'un square, nom féminin du square
- Des toilettes publiques près d'un marché pour éviter l'usage d'un square
- Un tunnel inutilisé (trop sombre) à réaménager
- Rénover un espace abandonné, se l'approprier, ouvrir des commerces le soir

## *Notre offre de formation accompagnement*

Présentation de la démarche et sensibilisation des services de la ville, des élu-es et des habitants et habitantes, (événements participatifs, pédagogie inter-active et ludique)

- ✓ Prise de parole en groupe, écoute bienveillante et respect des points de vue, Attention à l'expérience des modes de circulation dans l'espace public, usage d'outils interactifs, vidéo de témoignages)
- Formation-accompagnement à la mise en œuvre des 4 étapes, par les villes et les associations d'habitant-es. Préparation des femmes à la prise de parole publique
- Formation-accompagnement à l'écriture du diagnostic et aux présentations publiques
- Formation-suivi des réalisations dans le domaine social et urbanistique.

**L'intensité, les modalités, la durée de l'accompagnement sont définies de commun accord avec la collectivité locale ou l'autorité portant le projet.**



**Durée : Formation sensibilisation : 2J (14h)**

Formation mise en place d'une marche exploratoire (2J 14H)

**Public visé :** Chefs de projet, Responsable service sécurité, Responsable service des droits des femme, Elu-es des communes, communautés de communes,

**Formation Inter ou Intra entreprise** (locaux mis à disposition par le commanditaire salle de formation équipée de vidéoprojecteur et paper-board)

*Evaluation* des acquisitions et des observations des participants

Suivi des réalisations à l'échelle de la ville ou du quartier.

Frais pédagogiques : 2200€HT